

# PROGRAMME DE FORMATION 2023 / 2024

## Titre Professionnel MDC

### Monteur Dépanneur en Climatisation Niveau 3

### En alternance

#### CONTENU DU DOSSIER

Programme de formation .....	pages 01 à 15
Comment fonctionne l'alternance ? .....	pages 16 à 18
Optimiser mes chances d'être pris en alternance.....	pages 19 à 20
Fiches à remplir par l'entreprise .....	pages 21 à 22
Dossier de candidature à remplir par le candidat.....	pages 24 à 25

#### NOMENCLATURES POUR LE FINANCEMENT

---

Diplôme d'État (Ministère Chargé de l'Emploi) de niveau 3, équivalent CAP-BEP.

Nomenclature : code NSF : 227 s / code diplôme TP01277 / code ROME : I1306 / Formacode : 22635 / RNCP 5483

Mots clés « climatisation », Mise à jour référentiel par parution au Journal Officiel du 29/01/2019.

## 1. POURQUOI SUIVRE CETTE FORMATION ET PAS UNE AUTRE ?

---

- ✓ Vous cherchez une **formation diplômante** qui vous permettra d'être employable immédiatement en sortie de formation ou de monter votre entreprise.
- ✓ Vous cherchez un **métier qui est en tension**, c'est-à-dire qui recrute plus que de candidats ne sont disponibles actuellement.
- ✓ Vous cherchez un **métier intéressant** : le MDC est le métier de climaticien, métier technique du bâtiment spécialisé dans le confort climatique.
- ✓ Vous cherchez une **formation en phase avec le monde du travail** : cette formation est renouvelée tous les 3 à 5 ans par le Ministère du Travail sur recueil des besoins des branches professionnelles, nous la revoyons tous les ans pour l'adapter aux besoins de nos entreprises.
- ✓ Vous souhaitez suivre un **enseignement professionnel sans matières générales** : les Titres Pro sont 100% techniques, théorie et pratique.
- ✓ Vous cherchez un **organisme qui met les moyens nécessaires pour vous former** : nos ateliers ont été rénovés en 2021, et le sont continuellement, pour chaque partie pratique vous disposerez d'un espace personnel (box) avec le consommable adéquat. L'équipe est constituée de professionnels expérimentés en formation pour adultes, ils vous apporteront aussi leur expérience et leurs astuces.
- ✓ Vous cherchez à **être réellement accueilli et suivi tout au long de votre parcours** : votre premier entretien, le suivi pendant la formation et jusqu'au diplôme sera effectué par la même personne.

## 2. MODALITES D'ACCES, PROCESSUS DE SELECTION DES CANDIDATURES

---

Accès en parcours de formation, ou en Validation des Acquis de l'Expérience (consulter le CIBC au 05 57 54 25 00).

**Pour qui ?** Adultes en reconversion professionnelle.

*Accessibilité des personnes en situation de handicap : sous conditions, consulter notre référente handicap Marine Simonneau lors de votre candidature ou en amont au 06 52 05 24 98.*

**Pré-requis :** Avoir un niveau scolaire sortie de collège, idéalement avoir validé un diplôme minimum de niveau 3 (CAP BEP) peu importe le domaine, avoir une bonne connaissance globale des activités du métier visé, avoir des aptitudes manuelles acquises dans la vie professionnelle ou personnelle, avoir une bonne vision dans l'espace, être organisé, avoir le sens du service, être curieux/dans une dynamique d'apprendre, être apte physiquement, être francophone, être en reconversion professionnelle, avoir le permis B.

### Processus de sélection des candidatures

- a) A la fin de ce dossier, se trouve la fiche de candidature à nous retourner par mail ou courrier. Le dépôt d'un dossier de candidature n'engage ni le candidat, ni l'organisme de formation. Il vous permet simplement de manifester votre intérêt pour la formation.
- b) Lorsque le dossier est complet, vous serez contacté afin de fixer un rdv pour un entretien individuel. Celui-ci vous permettra de répondre à vos questions, vous évaluer, et nous permettre de répondre à votre candidature. Cet entretien dure environ 1h30, il comprend un temps d'échanges et un test des prérequis.
- c) Un « avis de positionnement » sera fourni pour tous les candidats. Il permet d'assurer que vous avez été reçu par l'organisme de formation, que celui-ci a dressé un état des lieux de vos acquis et besoins, et y a apporté une réponse pédagogique concrète et cohérente.  
En cas d'acceptation de votre dossier, vous recevrez également une « attestation d'admission ». En fonction de votre souhait de financement, vous recevrez également soit un

contrat et un devis nominatif, soit nous pourrons remplir votre dossier de demande de financement auprès de l'organisme adéquat. Seule la signature d'une convention constitue une inscription et donc un engagement.

En cas de refus de votre dossier, il vous en sera expliqué le motif dans l'avis de positionnement.

- d) Une fois la convention signée / le financement validé, vous recevrez votre convocation pour la rentrée.

### 3. PRESENTATION DE L'EVOLUTION DU TITRE PROFESSIONNEL

---

La révision en 2018 du titre professionnel « Monteur dépanneur en climatisation » présente une configuration en trois activités, conforme aux besoins du marché du travail et identique à la version antérieure du titre (arrêté du 13 janvier 2014). Les libellés des activités types et des compétences sont revus pour assurer une meilleure lisibilité.

#### Contexte de l'examen du titre professionnel

Les entretiens et les enquêtes menés avec les professionnels du secteur permettent définir le contour des activités du monteur dépanneur en climatisation autour des équipements de climatisation à détente directe. Ce périmètre s'étend des climatiseurs de type split-system du secteur de l'habitat individuel aux équipements multipostes de type DRV dédiés au petit tertiaire.

Les éléments de la veille sectorielle montrent une progression en volume de +8% des installations de climatiseur type split-system. Il atteint ainsi son plus haut niveau depuis 2007 avec près de 485 000 unités extérieures vendues en 2017. Parallèlement à cette évolution, la réglementation F-Gas est modifiée interdisant la vente de climatiseur type split-system aux particuliers avec obligation de faire réaliser la mise en service par une entreprise détentriche de la capacité à manipuler les fluides frigorigènes. Les entreprises du secteur de la climatisation de l'habitat individuel sont essentiellement des TPE menant d'autres activités telles que la plomberie, le chauffage ou l'électricité et des entreprises spécialisées dans la climatisation ou le froid commercial. En conclusion, la climatisation type split-system est un produit de base déployé sur le territoire par un panel d'entreprises très diversifié où le monteur dépanneur en climatisation réalise l'installation et la mise en service de ces équipements.

Pour le secteur de la climatisation des bâtiments du petit tertiaire, la veille sectorielle montre une progression du marché de l'installation d'équipements de type DRV avec une nouvelle année record en 2017 (plus de 23 000 unités installées). Le dernier quadrimestre de 2017 a été porteur d'une accélération des ventes (+20%) ce qui a permis aux équipements de climatisation de type DRV, pour la 3ème année consécutive, d'être sur une croissance à 2 chiffres (+13%). L'installation de ces équipements de climatisation, exécutée par une équipe de monteuses, est essentiellement réalisée par les entreprises spécialisées dans la climatisation ou le froid commercial et par le service travaux des majors du conditionnement d'air. La mise en service de l'équipement de climatisation de type DRV reste à la charge du constructeur qui applique ces protocoles pour garantir le bon fonctionnement et l'optimisation du système. Dans un souci de réduction du temps d'intervention du technicien du constructeur, l'équipe qui a réalisé le montage effectue les contrôles préalables à la mise en service.

Les enquêtes menées sur le sujet de la maintenance des équipements de climatisation à détente directe montrent que la maintenance préventive des climatiseurs de faible puissance dédiés à l'habitat individuel échappe totalement aux entreprises du secteur. Cette dernière est effectuée par le propriétaire en suivant les consignes de la notice technique du constructeur. Pour les unités d'une puissance supérieure, notamment pour celles dont la charge en fluide frigorigène dépasse les 3 kilogrammes, la réglementation

F-Gas impose un contrôle d'étanchéité annuel réalisé par un professionnel agréé. De plus, la localisation de ces équipements de climatisation, dans le petit tertiaire ou dans les locaux surveillés (informatique ou communication), rend nécessaire l'établissement d'un contrat de maintenance préventive entre l'utilisateur et l'entreprise spécialisée. Cette maintenance est réalisée par un intervenant détenteur d'une attestation d'aptitude à la manipulation des fluides frigorigènes.

En cas de dysfonctionnement d'un équipement de climatisation à détente directe, le client fait appel à un professionnel agréé. Les entretiens réalisés lors de l'analyse de l'emploi ont fait apparaître les difficultés d'intervention des professionnels lors d'une maintenance corrective. Ces difficultés sont liées à la complexité des systèmes électroniques de gestion des équipements de climatisation et au manque d'accessibilité des éléments notamment des points de mesure. La maintenance corrective se limite à un constat de dysfonctionnement pouvant entraîner le remplacement d'un élément par échange standard (maintenance de niveau 2). Dès qu'un diagnostic est nécessaire, le professionnel fait appel au constructeur via la « hotline » ou en déclenchant l'intervention sur le terrain d'un technicien de la marque.

Reste à noter qu'une évolution technologique importante est en cours : le changement du type de fluide frigorigène utilisé dans les équipements de climatisation à détente directe. La nouvelle réglementation européenne appelée « F-GAS II » publiée en 2014 est déclinée par plusieurs décrets et arrêtés en France : Décret 2015-1790 du 28 décembre 2015, Arrêté du 29 février 2016 et Arrêté du 19 avril 2017 relatifs à certains fluides frigorigènes et aux gaz à effet de serre fluorés - exige une plus grande maîtrise de l'impact des fluides frigorigènes sur l'environnement. Cette évolution réglementaire planifie la disparition des fluides frigorigènes actuellement utilisés en climatisation. En 2017, les fabricants leaders du marché de la climatisation ont statué sur l'utilisation du fluide frigorigène R32 sur l'ensemble de la gamme des équipements de climatisation de type split-system. Pour diminuer les réticences de la profession à l'utilisation de ce fluide frigorigène de type A2L (légèrement inflammable), ils ont organisé sur tout le territoire des journées d'information pour montrer que les procédures de mise en œuvre restent identiques à celles du fluide frigorigène R410A tout en préconisant l'utilisation d'outillage spécifique marqué R32. En ce qui concerne le secteur du petit tertiaire, les constructeurs attendent une évolution de l'Article CH35 de l'Arrêté du 25 juin 1980 portant approbation des dispositions générales du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public (ERP) pour définir le fluide frigorigène qui remplacera l'actuel R410A dans les équipements de climatisation de type DRV.

### Liste des activités

**Ancien TP** : Monteur-dépanneur en climatisation

Activités :

- Monter et mettre en service des équipements monopostes de climatisation
- Monter des équipements multipostes de climatisation et préparer leur mise en service
- Réaliser la maintenance préventive et corrective de niveau 2 des équipements de climatisation

**Nouveau TP** : Monteur dépanneur en climatisation

Activités :

- Installer et mettre en service des équipements monopostes de climatisation de type split-système.
- Installer et préparer la mise en service des équipements multipostes de climatisation de type DRV.
- Réaliser la maintenance préventive et corrective de niveau 2 des équipements de climatisation.

#### 4. DEFINITION DE L'EMPLOI TYPE ET DES CONDITIONS D'EXERCICE

---

Le Monteur dépanneur en climatisation assure l'installation, la mise en service et la maintenance d'équipements de climatisation à détente directe de types split-system et DRV. Il réalise l'installation, procède à la mise en service des climatiseurs de type split-system, prépare les équipements de type DRV pour le technicien du constructeur qui assure leur mise en service. Il informe son client de l'usage et des précautions d'utilisation de ces équipements. Dans le cadre de la maintenance, le Monteur dépanneur en climatisation assure la maintenance préventive et corrective de niveau 2 de ces équipements.

Les activités menées par le Monteur dépanneur en climatisation contribuent au confort des occupants et au bon fonctionnement des process (centres informatiques, centres de communication, Datacenter). Il travaille souvent seul, mais reste au contact de son hiérarchique et se conforme aux règles d'hygiène et de sécurité notamment dans l'utilisation des équipements de protection individuelle. Il gère les déchets liés à la pose et à la maintenance des équipements de climatisation. Il assure la mise à jour des écrits contractuels et réglementaires sur chacun des sites clients.

Le Monteur dépanneur en climatisation travaille essentiellement au sein d'une entreprise de type PME (climaticiens, frigoristes, chauffagistes, électriciens) ou d'un bureau local d'un major de la maintenance des équipements de conditionnement d'air des bâtiments tertiaires et industriels. Le Monteur dépanneur en climatisation reçoit de son hiérarchique la liste de ses sites clients, les éléments des contrats tels que la localisation géographique, la liste des équipements, les éléments nécessaires à l'installation dans le cadre d'un chantier de pose ou le planning des actions de maintenance systématique et ses approvisionnements en consommables dans le cadre d'un contrat de maintenance.

Les tâches réalisées sur ou dans l'environnement imposent au Monteur dépanneur en climatisation, désigné par son employeur et après analyse, d'appliquer des prescriptions de sécurité électrique. En conséquence de quoi, il sera habilité par son employeur selon la nature des opérations, de l'environnement, du domaine de tension et du niveau de responsabilité défini.

Dans le cadre des interventions sur un équipement thermodynamique, le Monteur dépanneur en climatisation doit être détenteur d'une attestation d'aptitude à la manipulation des fluides frigorigènes de catégorie 1.

Il peut être amené à travailler ponctuellement en hauteur. L'utilisation d'échafaudages ou de plates-formes individuelles nécessite une habilitation.

#### 5. SECTEURS D'ACTIVITE ET TYPES D'EMPLOIS ACCESSIBLES PAR LE DIPLOME (RUBRIQUE RNCP)

---

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement :

- les locaux d'habitation ;
- les commerces de proximité ;
- le petit tertiaire ;
- les sites industriels pour la maintenance de base des climatisations de centraux téléphoniques, informatiques, Datacenter ou autres.

Convention collective nationale du bâtiment N°3193 et 3258

Les types d'emplois accessibles sont principalement les suivants : Climaticien. (Dépanneur en installations de froid et climatisation.) (Electricien frigoriste.)

## 6. REGLEMENTATIONS EN VIGUEUR

---

- Articles R4544-9, R4544-10 et R4544-11 code du travail : habilitation électrique (basse tension)
- Article R4323-58 code du travail : travaux en hauteur
- Article R543-106 Code de l'environnement : attestation à la manipulation des fluides frigorigènes

## 7. LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS, EQUIVALENCE, PASSERELLE, VALIDATION PARTIELLE

---

### EQUIVALENCE

Ce diplôme équivaut à un CAP Froid et Climatisation ou BEP Technicien du Froid et du Conditionnement d'Air sur le volet confort de l'habitat.

### PASSERELLE

Ce titre ne s'articule pas avec un autre Titre Professionnel.

En revanche, l'activité type N°1 du MDC et l'activité type N°3 du TIECC ont le même contenu. Pour les détenteurs du TIECC, un parcours sur mesure sera réalisé.

### VALIDATION PARTIELLE

Un Titre Professionnel peut être validé partiellement par CPP (ou Activité Type), il faut valider l'ensemble des CCP pour obtenir le Titre, et ce jusqu'à 1 an après la période de validité du Titre.

### SUITE DE PARCOURS

Le candidat peut se diriger vers un niveau 4 (Titre Professionnel ou Bac Pro) ou vers une spécialisation technique via la formation continue (modules courts avec ou sans certification).

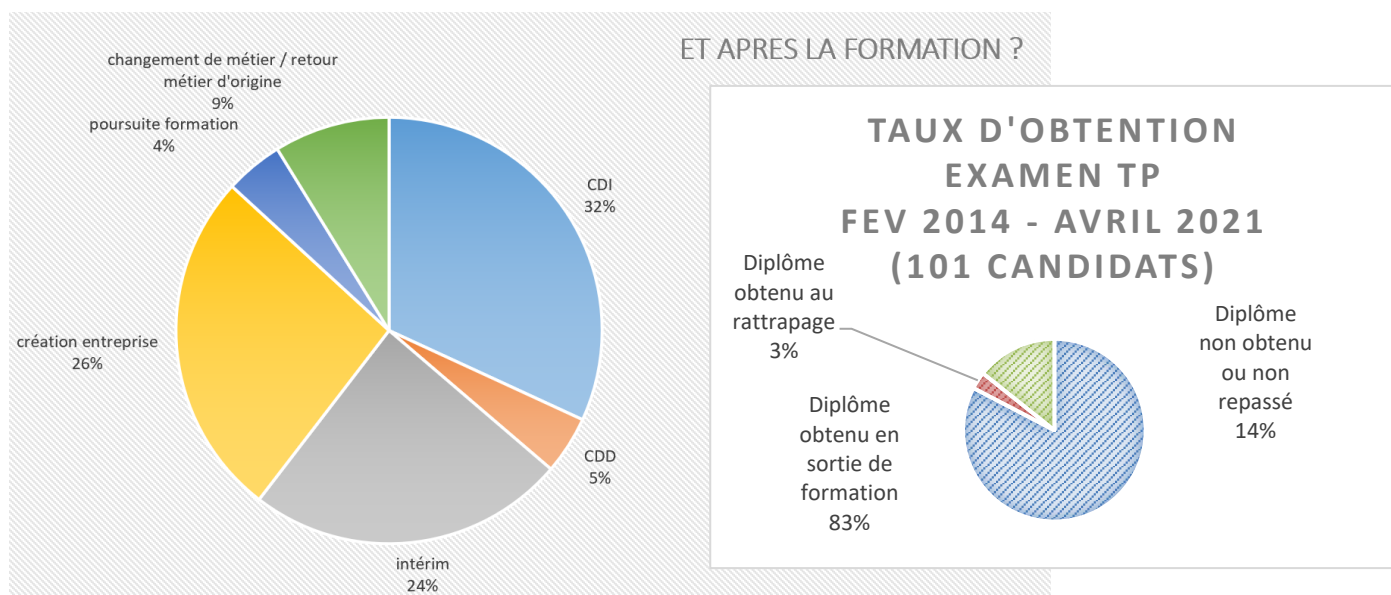
## 8. CONTENU SIMPLIFIE

---

Le MDC se compose de 3 parties pour un total de 6 compétences.

N° Fiche AT	Activités types	N° Fiche CP	Compétences professionnelles
1	Installer et mettre en service des équipements monopostes de climatisation de type split-système.	1	Installer un équipement monoposte de climatisation de type split-système.
		2	Mettre en service un équipement monoposte de climatisation de type split-système.
2	Installer et préparer la mise en service des équipements multipostes de climatisation de type DRV.	3	Installer un équipement multiposte de climatisation de type DRV.
		4	Préparer la mise en service d'un équipement multiposte de climatisation de type DRV.
3	Réaliser la maintenance préventive et corrective de niveau 2 des équipements de climatisation.	5	Réaliser la maintenance préventive d'un équipement de climatisation.
		6	Réaliser la maintenance corrective de niveau 2 d'un équipement de climatisation.

9. REUSSITE ET TAUX D'INSERTION DES ANCIENS DIPLOMÉS – toutes spécialités confondues





## 10. CONTENU PEDAGOGIQUE DETAILLE

Contenu	Méthode et moyens	AT conc erné	Durée prévue
<b>1. Technologie</b> - Principe du circuit frigorifique - Les composants - Les comportements du fluide - Les différents systèmes - Le fonctionnement en clim (air/air) > Pratique par les participants : - Utiliser des manomètres sur circuit frigorifique - Interpréter les mesures des manomètres - Le fonctionnement en PAC air/air - Les limites et contraintes de fonctionnement - Evolution des températures (surchauffe, sous-refroidissement) > Pratique par les participants : - La mise en service des circuits (mise sous pression d'azote pour un contrôle d'étanchéité, tirage au vide, complément de charge) - Comprendre le système réversible - Comprendre le système de dégivrage - Comprendre la récupération du fluide > Pratique par les participants : - Suite manipulation du fluide (mise en service, charge, récup) - Mesures et contrôle du bon fonctionnement	Exposé vidéoprojeté, support à compléter, pratique sur installation réel	1	35
<b>2. Electricité</b>  <i>Raccordement électrique d'équipement frigorifique :</i> Composition d'un réseau électrique, norme NF C 15 100, recommandations Promotelec. Lecture de plan avec symboles normalisés. Les différents types de câbles, conducteurs, appareillages. Contrôler la conformité d'une alimentation électrique et sa protection. Raccordement électrique en monophasé 230V et triphasé 380V depuis le tableau d'abonné. Câblage d'armoire électrique d'équipement frigorifique.	Documents techniques, schémas, lecture de plan, utilisation des appareils de mesure, câblage électrique.	1 2 3	35h
<b>3. Façonnage de réseaux</b> Utiliser l'outillage adéquat (percer, fixer, couper, braser, mesurer...) selon le support : carrelage, placo, brique, pierre, bois. Système métrique, géométrie, prise de côtes.  <i>Nature et compatibilité des matériaux :</i> choisir selon l'usage.  <i>Les réseaux :</i> les parcours fluidiques et hydrauliques, composition d'un réseau, normes et	Constituer sa caisse à outils, utilisation des instruments de mesure et de traçage.  DTU, textes de loi, normes spécifiques, implantation. Réalisation de tracés sur plan.  Travail des matériaux en atelier.	1 2 3	35



Contenu	Méthode et moyens	AT conc erné	Durée prévue
<p>usages.</p> <p><i>Pratique en atelier, selon l'applicatif :</i>            Le cintrage : cintreuse, ressort intérieur.            Les formes particulières : chapeau de gendarme, baïonnette, différents picages pour réseau hydraulique.            Travaux d'extrémité : dudgeon, collet-battu, raccords.            Assemblage : brasure tendre et forte.            Reprise en cas de fuite</p>			
<p><b>4. Procédure de pose</b></p> <p><i>Installer et raccorder :</i> installer les unités intérieure et extérieure, raccorder la partie électrique, prévoir l'évacuation des condensats.            Travail en respect des surfaces, parois, supports.</p> <p><i>Pratique en atelier :</i>            Choisir un mode de fixation de l'équipement selon l'environnement. Prendre en compte l'acoustique de la machine.</p> <p>Sensibilisation à la sécurité : Procédures collectives de sécurité, EPC, EPI, sécurité du travail en hauteur, manutention de charges.</p>	<p>Caisse à outils du frigoriste.            Présentation de différentes solutions techniques de pose et d'atténuation du bruit.</p> <p>Fiches INRS. Choisir sa tenue de travail.</p>	1	35
<p><b>5. Mise en service règlementaire</b></p> <p><i>Mettre en service :</i> réaliser un test d'étanchéité avec mise en pression à l'azote, réaliser un tirage au vide, la charge en fluide / la récupération, complément de charge.            Procéder aux réglages de fonctionnement attendus par le client et les réglementations thermiques.            Remplir les bordereaux de suivi des fluides et des déchets.</p> <p><i>Pratique en atelier :</i>            Tirage au vide, charge, complément de charge, utilisation fluide inerte pour contrôle d'étanchéité.</p> <p><i>Test en vue d'attestation d'aptitude</i> à la manipulation des fluides frigorigènes</p>	<p>Règlementation F-Gas, données constructeurs.</p>	1 2 3	70
<p><b>6. Technologie et réglages spécifiques des machines à débit de réfrigérant variable</b></p> <p>A partir d'un équipement de climatisation multiposte de climatisation de type DRV, posé et</p>	<p>Application sur machine réelle</p>	2	70

Contenu	Méthode et moyens	AT conc erné	Durée prévue
raccordé, dont les liaisons frigorifiques sont sous pression d'azote, contrôler l'adressage des liaisons électriques et frigorifiques, contrôler l'étanchéité des liaisons frigorifiques sous pression d'azote, vérifier la fixation de tous les éléments et supports, vérifier le calorifuge du réseau frigorifique, vérifier l'ensemble du réseau d'écoulement des condensats et mettre à disposition du technicien qui effectue la mise en service, l'ensemble des contrôles réalisés.			
<b>7. Procédure d'entretien des équipements de climatisation</b>  <i>Maintenance préventive sur équipement frigorifique :</i> Contrôle des sondes, raccordements... ; Mesures sur circuit et interprétation. Utiliser les régulations. Remplir les bordereaux de suivi. Organiser les visites périodiques d'un entretien préventif compte tenu de la réglementation en vigueur. Particularités d'un équipement avec un circuit hydraulique.	Travail sur machines réelles.	3	28
<b>8. Dépannage de niveau 2</b>  Réaliser un diagnostic à l'aide des appareils de mesure. Interpréter un résultat et en déduire une cause possible de panne. Proposer une solution. Intervenir sur le circuit frigorifique : étanchéité du compresseur, mécanique et fonctionnement du compresseur, ouverture du détendeur, propreté des échangeurs, contrôle des sondes de températures, défaut ou pollution du fluide... Intervenir sur le circuit électrique : défaut sur carte électronique, isolement du moteur, alimentations électriques, vitesse de rotation du ventilateur, défaut de communication, tension, distinction entre pas de fonctionnement et fonctionnement dégradé. Recherche des pièces de remplacement ou leur équivalence Remplir les bordereaux de suivi.	Mise en défaut de machines réelles.	3	70
<b>Séquence 9 : Favoriser l'employabilité</b>  <b>-Reprendre une formation</b> Savoir prendre des notes, savoir organiser son travail personnel, comment j'apprends.  <b>- Quelles certifications dans nos métiers ?</b> Le fonctionnement des certifications, les organismes certificateurs, les formations à suivre en complément.		1	7

Contenu	Méthode et moyens	AT conc erné	Durée prévue
<p><b>- Se repérer dans son nouvel environnement professionnel</b>            Les coopératives d'artisan, les fédérations professionnelles/les branches, les financeurs, les distributeurs, les constructeurs. La sous-traitance.</p>			
<p><b>EXAMENS FINAUX</b></p> <p>Les épreuves d'examen se déroulent en fin de formation. Le jury est composé de professionnels en activité. Des évaluations auront lieu pendant la formation pour évaluer la progression.</p> <p>Durée 1h00 Questionnaire professionnel            Durée 1h00 Étude de cas            Durée 0h45 – Réalisation pièce d'atelier            Durée 4h00 - Installer un équipement monoposte            Durée 1h30 - Maintenance corrective de niveau 2 d'un équipement de climatisation            Durée 0 h 15 – Entretien technique            Durée 0 h 20 – Entretien final.</p>		1 2 3	15

## 12 LISTE DES OUTILLAGES UTILES

---

Voici la liste des outillages que nous vous recommandons d'avoir pour votre vie professionnelle...  
A noter que les outillages sont disponibles au centre pour votre formation pendant votre formation.

Balayette  
2 clés à molette  
Mètre ruban 5m  
Etoile pour buses  
Buses (2 x 160, 1 x 63)  
Craies de Briançon  
Porte-mines Lyra télescopique et mines 12,8mm  
Jeu d'alésoirs de buses  
Niveau métallique antichoc de 300  
Tournevis plat isolé 5.5x100  
Tournevis cruciforme isolé 4.5x100  
Tournevis PZ isolé  
Coupe tube cuivre pour diamètre 28\*1  
Ebavureur  
Dudgeonnière  
Pince multiprise  
VAT vérificateur d'absence de tension ou multimètre faisant VAT  
Pince universelle isolante à dénuder  
Jokari

Prévoyez cependant d'avoir toujours une tenue de travail adapté.

Lunettes de protection avec verres teintés relevables  
Paire de gants de manutention  
Paire de gants Kevlar pour soudure  
Paire de gants pour fluides frigorigènes  
Tenue de travail en coton (vieux jean, t-shirt, etc).  
Chaussures de sécurité  
1 cadenas pour votre vestiaire

### 13 CALENDRIER SIMPLIFIE, TARIF, COMMENT S'INSCRIRE ?

---

Recrutements : à partir du 18 janvier 2023, 08 places disponibles  
 Prochaine rentrée le 04 septembre 2023 – sortie le 28 juin 2024  
 Durée en centre de formation : 400 heures  
 Rythme alterné : 1 semaine en formation, 3 semaines en entreprise

Les cours ont lieu sur 35 h hebdomadaires du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 puis de 13h30 à 16h30.

Seules les heures de formation sont facturées. Un avis de positionnement accompagnera tout dossier dûment sélectionné.

Les devis nominatifs sont disponibles en libre téléchargement depuis notre site Internet, ils n'engagent ni le candidat, ni l'organisme de formation. Par défaut, le taux horaire indiqué est celui « tout public ». Le taux horaire remisé « financement individuel » concerne les particuliers qui régleront eux-mêmes tout ou partie de leur formation.

Nombre d'heures	Financier	Taux horaire	Tarif
400 heures	Tout public	20,00 € net / heure	8000,00 € net
Parcours adapté avec dispense	Tout public	25,00 € net / heure	Devis selon nombre d'heures

14 CALENDRIER DETAILLE – FORMATION CONTINUE

IF2P		IF2P		IF2P		IF2P		IF2P	
01/09/2023		01/10/2023		01/11/2023		01/12/2023		01/01/2024	
02/09/2023		02/10/2023		02/11/2023		02/12/2023		02/01/2024	
03/09/2023		03/10/2023		03/11/2023		03/12/2023		03/01/2024	
04/09/2023	7	04/10/2023		04/11/2023		04/12/2023		04/01/2024	
05/09/2023	7	05/10/2023		05/11/2023		05/12/2023		05/01/2024	
06/09/2023	7	06/10/2023		06/11/2023		06/12/2023		06/01/2024	
07/09/2023	7	07/10/2023		07/11/2023		07/12/2023		07/01/2024	
08/09/2023	7	08/10/2023		08/11/2023		08/12/2023		08/01/2024	7
09/09/2023		09/10/2023	7	09/11/2023		09/12/2023		09/01/2024	7
10/09/2023		10/10/2023	7	10/11/2023		10/12/2023		10/01/2024	7
11/09/2023		11/10/2023	7	11/11/2023		11/12/2023	7	11/01/2024	7
12/09/2023		12/10/2023	7	12/11/2023		12/12/2023	7	12/01/2024	7
13/09/2023		13/10/2023	7	13/11/2023	7	13/12/2023	7	13/01/2024	
14/09/2023		14/10/2023		14/11/2023	7	14/12/2023	7	14/01/2024	
15/09/2023		15/10/2023		15/11/2023	7	15/12/2023	7	15/01/2024	
16/09/2023		16/10/2023		16/11/2023	7	16/12/2023		16/01/2024	
17/09/2023		17/10/2023		17/11/2023	7	17/12/2023		17/01/2024	
18/09/2023		18/10/2023		18/11/2023		18/12/2023		18/01/2024	
19/09/2023		19/10/2023		19/11/2023		19/12/2023		19/01/2024	
20/09/2023		20/10/2023		20/11/2023		20/12/2023		20/01/2024	
21/09/2023		21/10/2023		21/11/2023		21/12/2023		21/01/2024	
22/09/2023		22/10/2023		22/11/2023		22/12/2023		22/01/2024	
23/09/2023		23/10/2023		23/11/2023		23/12/2023		23/01/2024	
24/09/2023		24/10/2023		24/11/2023		24/12/2023		24/01/2024	
25/09/2023		25/10/2023		25/11/2023		25/12/2023		25/01/2024	
26/09/2023		26/10/2023		26/11/2023		26/12/2023		26/01/2024	
27/09/2023		27/10/2023		27/11/2023		27/12/2023		27/01/2024	
28/09/2023		28/10/2023		28/11/2023		28/12/2023		28/01/2024	
29/09/2023		29/10/2023		29/11/2023		29/12/2023		29/01/2024	7
30/09/2023		30/10/2023		30/11/2023		30/12/2023		30/01/2024	7
		31/10/2023				31/12/2023		31/01/2024	7
TOTAL MOIS	35	TOTAL MOIS	35	TOTAL MOIS	35	TOTAL MOIS	35	TOTAL MOIS	56
CUMUL	35	CUMUL	70	CUMUL	105	CUMUL	140	CUMUL	196

IF2P		IF2P		IF2P		IF2P		IF2P	
01/02/2024	7	01/03/2024		01/04/2024	0	01/05/2024		01/06/2024	
02/02/2024	7	02/03/2024		02/04/2024		02/05/2024		02/06/2024	
03/02/2024		03/03/2024		03/04/2024		03/05/2024		03/06/2024	
04/02/2024		04/03/2024		04/04/2024		04/05/2024		04/06/2024	
05/02/2024		05/03/2024		05/04/2024		05/05/2024		05/06/2024	
06/02/2024		06/03/2024		06/04/2024		06/05/2024		06/06/2024	
07/02/2024		07/03/2024		07/04/2024		07/05/2024		07/06/2024	
08/02/2024		08/03/2024		08/04/2024		08/05/2024		08/06/2024	
09/02/2024		09/03/2024		09/04/2024		09/05/2024		09/06/2024	
10/02/2024		10/03/2024		10/04/2024		10/05/2024		10/06/2024	
11/02/2024		11/03/2024		11/04/2024		11/05/2024		11/06/2024	
12/02/2024		12/03/2024		12/04/2024		12/05/2024		12/06/2024	
13/02/2024		13/03/2024		13/04/2024		13/05/2024		13/06/2024	
14/02/2024		14/03/2024		14/04/2024		14/05/2024		14/06/2024	
15/02/2024		15/03/2024		15/04/2024	7	15/05/2024		15/06/2024	
16/02/2024		16/03/2024		16/04/2024	7	16/05/2024		16/06/2024	
17/02/2024		17/03/2024		17/04/2024	7	17/05/2024		17/06/2024	7
18/02/2024		18/03/2024	7	18/04/2024	7	18/05/2024		18/06/2024	7
19/02/2024	7	19/03/2024	7	19/04/2024	7	19/05/2024		19/06/2024	7
20/02/2024	7	20/03/2024	7	20/04/2024		20/05/2024	7	20/06/2024	7
21/02/2024	7	21/03/2024	7	21/04/2024		21/05/2024	7	21/06/2024	7
22/02/2024	7	22/03/2024	7	22/04/2024		22/05/2024	7	22/06/2024	
23/02/2024	7	23/03/2024		23/04/2024		23/05/2024	7	23/06/2024	
24/02/2024		24/03/2024		24/04/2024		24/05/2024	7	24/06/2024	15
25/02/2024		25/03/2024		25/04/2024		25/05/2024		25/06/2024	
26/02/2024		26/03/2024		26/04/2024		26/05/2024		26/06/2024	
27/02/2024		27/03/2024		27/04/2024		27/05/2024		27/06/2024	
28/02/2024		28/03/2024		28/04/2024		28/05/2024		28/06/2024	
29/02/2024		29/03/2024		29/04/2024		29/05/2024		29/06/2024	
		30/03/2024		30/04/2024		30/05/2024		30/06/2024	
		31/03/2024				31/05/2024			
TOTAL MOIS	49	TOTAL MOIS	35	TOTAL MOIS	35	TOTAL MOIS	35	TOTAL MOIS	50
CUMUL	245	CUMUL	280	CUMUL	315	CUMUL	350	CUMUL	400



## 15 COMMENT FONCTIONNE L'ALTERNANCE ?

---

- a) L'entreprise manifeste son intérêt via la fiche 1 IF2P. Le candidat se manifeste en remplissant le dossier de candidature IF2P (voir dernière page du programme).
- b) IF2P reçoit le candidat en entretien individuel, et valide ou refuse la candidature (positionnement).
- c) IF2P sélectionne des candidats selon les critères de l'entreprise. Ils reçoivent le CV et notre avis de positionnement.
- d) L'entreprise contacte les candidats qui l'intéressent et fait sa sélection finale.
- e) Vous avez trouvé votre candidat favori ! L'entreprise envoie les fiches 2 et 3 IF2P.
- f) IF2P monte l'intégralité du dossier d'alternance. L'entreprise indique si elle souhaite se charger de la transmission à l'OPCO ou si elle le confie à IF2P.
- g) Rdv de signature du contrat avec l'entreprise, le candidat et IF2P.
- h) L'entreprise déclare l'embauche de son salarié à l'URSSAF.
- i) L'OPCO valide et retourne les volets originaux du contrat de professionnalisation. La DREETS attribue un numéro d'enregistrement au contrat et en informe l'employeur. Si le dossier est incomplet, l'OPCO écrira un courrier à l'entreprise.
- j) Chaque trimestre IF2P facture la formation à l'entreprise, ou directement à l'OPCO (subrogation).
- k) Les absences sont signalées à l'entreprise sans délai et, sauf cas de force majeure, facturées à l'entreprise sans remboursement OPCO possible.

### DEFINITION DU CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

C'est un contrat de travail qui consacre une partie du temps de travail à la formation, on parle d'**alternance de temps** en entreprise et en organisme de formation. (Art. L 980-1, 981-1 à 981-8 du Code du Travail).

Il prend la forme :

- ✓ soit d'un CDD de 6 à 12 mois. La période d'essai est généralement fixée à 1 mois. On l'appelle souvent « contrat pro » (a remplacé le contrat de qualification en 2004).
- ✓ soit d'une période d'alternance de 6 à 12 mois dans le cadre d'un nouveau CDI, qui s'appelle la « Pro-A » (a remplacé la période de professionnalisation en 2020).

Le contrat de professionnalisation est un contrat de travail **en alternance** qui permet d'associer l'acquisition d'un savoir théorique en cours, et d'un savoir-faire pratique au sein d'une ou plusieurs entreprises en vue d'obtenir un diplôme RNCP (ou une classification de convention collective ou un CQP).

Le temps en formation est de max 25% de la durée de travail, sauf public prioritaire ou accord de branche à max 50%. La durée de formation est de 150h mini par an.

### QUELS ACTEURS ? QUELS ROLES ?

**Le salarié :** Toute personne peut signer un contrat pro, par contre si vous avez plus de 26 ans vous devrez être inscrit au Pôle Emploi au moment du démarrage du contrat (nous pourrons vous aider). Des particularités financières s'appliquent selon l'âge, le fait d'être demandeur d'emploi en longue durée ou non, le niveau d'études au démarrage du contrat, le fait de bénéficier des minimas sociaux.

Pendant le contrat, l'employé a le statut de « salarié à temps plein » (et non étudiant ou apprenti) que le salarié soit en entreprise ou en centre de formation : le temps de formation est inclus dans le temps de travail. Les droits et devoirs du salarié en contrat pro sont identiques à ceux des autres salariés de l'entreprise qu'il soit en entreprise ou en formation (paniers repas, mutuelle...).

Le salarié s'engage à travailler pour le compte de son employeur, et à suivre la formation prévue au contrat.

**L'employeur :** Toute entreprise privée peut signer un contrat de professionnalisation. Pendant le contrat, l'entreprise a le statut d'employeur. Les droits et devoirs de l'employeur sont identiques envers le salarié d'un contrat pro que les autres salariés.

Le contrat de pro ne peut pas comporter de clause de dédit formation.

Le salarié peut compléter sa formation dans d'autres entreprises en recourant, notamment, à des équipements ou des techniques qui ne sont pas utilisés par l'employeur. L'accueil au sein de ces entreprises est au maximum de la moitié du temps en entreprise prévu par le contrat de professionnalisation. Une convention spécifique doit être conclue.

L'employeur s'engage à fournir au salarié un emploi en relation avec son objectif professionnel.

**Le tuteur :** salarié de l'entreprise ou des entreprises d'accueil ou dirigeant seul, le tuteur accueille et guide max 2 salariés en alternance. Une aide à la fonction et une formation sont prévues.

**L'organisme de formation :** Un descriptif détaillé de la formation est annexé au contrat, de même qu'un avis de positionnement (diagnostic de niveau réalisé par le centre de formation avant le contrat).

L'organisme de formation s'engage à organiser des d'actions d'enseignement, d'accompagnement et d'évaluation, et à en rendre compte.

**Le financeur :** les frais de formation, appelés « frais pédagogiques » sont pris en charge par l'OPCO de l'employeur sur la base d'un taux horaire (différent selon la branche). Le budget OPCO alloué à l'alternance est différent du budget consacré au « plan ».

Si les frais pédagogiques IF2P excèdent la prise en charge OPCO, le reliquat sera à la charge de l'entreprise. Une subrogation est possible, c'ad le paiement direct par l'OPCO à IF2P.

Le financeur s'engage à régler les frais pédagogiques sur la base de son accord de prise en charge et des heures effectivement réalisées.

**COMBIEN CA COÛTE A L'ENTREPRISE ? (Une simulation sera fournie par IF2P avec chaque dossier)**

- ✓ Financement par l'OPCO de l'entreprise des frais pédagogiques IF2P (taux selon branche)
- ✓ Pour son travail, le salarié touche un salaire qui est indexé sur le smic selon son âge, son niveau d'étude, et la branche d'activité de l'entreprise (bâtiment +10%) :

SMIC 11,52 €/h brut* (au 01/05/2023)	Sans diplôme professionnel	Avec diplôme professionnel
21/25 ans	70% du smic 1223.04 € brut base 35h	80% du smic 1397.76 € brut base 35h
21/25 ans - employeur BTP +10%	80% du smic 1397.76 € brut base 35h	90% du smic 1572.48 € brut base 35h
26 ans et +	100% du smic 1747.20 € brut base 35h	

\*simulateur [calcul du net](#) : enlever environ 22% pour les charges salariales sur le brut

Pour obtenir le coût pour l'entreprise avant aides : ajouter environ 42% de charges patronales au brut

Le taux de rémunération change le premier jour du mois qui suit l'anniversaire du salarié.

Aides en vigueur : [mémento](#)

- ✓ Réduction générale des charges patronales = environ 230€/mois [simulateur ici](#) ou [ici](#)
- ✓ [L'aide forfaitaire à l'embauche](#) en contrat pro pour les plus de 26 ans (2 000 €), à laquelle s'ajoute [l'aide à l'embauche pour les plus de 45 ans](#) (2 000 €).

- ✓ Aide 2023 : 6 000€ si le salarié a moins de 30 ans au démarrage du contrat, versés les 12 premiers mois sur présentation du bulletin de salaire à l'ASP. Non cumulable avec l'aide Emploi Franc.
- ✓ L'aide « [Emploi Franc](#) » pour les demandeurs d'emploi ou salariés suivis en Mission Locale résidant en Quartier Prioritaire de la Ville. 2 500 € versé en 2 fois par Pôle Emploi pour une embauche en CDD durant entre 6 et 12 mois (+ pour les CDI). Vérification de l'adresse : <https://sig.ville.gouv.fr/recherche-adresses-qp-polville>  
Attention, ne pas embaucher une personne ayant fait partie de l'entreprise dans les 6 mois précédent sa date d'embauche. Et ne pas avoir procédé, dans les 6 mois précédant l'embauche, à un licenciement pour motif économique sur le poste à pourvoir.
- ✓ Pour les CDD, l'employeur est dispensé du versement de l'indemnité de précarité en fin de contrat (économie de 1/10<sup>e</sup> des salaires bruts depuis le début du contrat).
- ✓ Financement par l'OPCO d'une prime relative à la mission de tuteur, pour les salariés.
- ✓ Financement par l'OPCO de la formation tutorale.

#### RENOUVELLEMENT DE CONTRAT

Un contrat de professionnalisation à durée déterminée peut être renouvelé une fois avec le même employeur, dès lors que la seconde qualification visée est supérieure ou complémentaire à la première ou si le bénéficiaire n'a pu atteindre la qualification préparée pour cause d'échec à l'examen, maternité ou adoption, maladie, accident du travail, défaillance de l'organisme de formation.

#### MODALITES DE RUPTURE DU CONTRAT

Si le contrat de professionnalisation est effectué en CDD, alors les cas de rupture sont les suivants :

- La rupture par un accord en commun entre le salarié et l'employeur ;
- La rupture en raison d'une faute grave ;
- La rupture en raison d'une embauche sous CDI ;
- La rupture en cas de force majeure.

Dans le cas d'un contrat de professionnalisation conclu en CDI, les modalités de rupture sont les mêmes que celles prévues pour la rupture d'un CDI de droit commun.

Dans les deux cas, il est possible de rompre le contrat pendant la période d'essai.

Si le contrat est rompu avant son terme, l'employeur doit, dans les 30 jours qui suivent cette rupture, informer :

- la DREETS ;
- le financeur (l'OPCO) ;
- l'URSSAF ;
- et l'organisme de formation dès que possible.

\*\*\*

*Nous sommes à votre disposition pour toute question, contactez-nous !*

## 16 COMMENT OPTIMISER MES CHANCES D'ÊTRE RECRUTE EN ALTERNANCE ?

---

Pour diffuser votre CV à des employeurs potentiels, merci de retravailler votre CV de la façon suivante et me l'envoyer en format PDF par mail à [marine.simonneau@if2p-evolution.com](mailto:marine.simonneau@if2p-evolution.com)

Mettre un titre : votre objectif ou la formation choisie

Mettre une photo est facultatif mais apprécié : récente avec un fond neutre (par exemple prise avec un smartphone devant un mur blanc)

Indiquer votre prénom, nom, adresse, téléphone, mail, date de naissance et votre âge (nécessaire pour le calcul du salaire et des aides associées)

Ayez une annonce de répondeur téléphonique neutre, idem pour l'adresse mail si vous pouvez.

Indiquer vos permis (véhicule + engins)

Tenir en 1 page

En première rubrique « compétences réutilisables pour mon projet » : indiquez tout ce qui sera utile pour votre futur métier. Exemple : vous avez été dans la vente, la connaissance de la relation client sera utile. Vous avez été dans un autre métier manuel, la connaissance de l'ossature d'un bâtiment ou de l'environnement chantier sera utile. Vous avez fait des travaux chez vous ou chez des amis, la connaissance des outils de telle ou telle activité sera utile...etc. Ici vous recensez tout ce qui fait la différence entre quelqu'un tombé ici « par hasard » et un candidat intéressant !

Pour les autres rubriques, une sur vos expériences par métier (regroupez tout ce qui se ressemble), une sur vos diplômes / formations suivies et une sur vos passions suffiront.

### **Si l'entreprise potentielle vous demande une lettre de motivation :**

L'écrire à la main ou à l'ordinateur, et la signer à la main. En faire une différente par entreprise, écrire sur la lettre le destinataire, l'expéditeur, dater, signer.

> objectif : lire le CV, donner envie de vous contacter, de vous rencontrer.

Au préalable :

découvrir l'entreprise : ses activités et caractéristiques, ses métiers, nom de l'interlocuteur...

et

définir vos attentes : ce qui vous plaît, pourquoi ce nouveau métier, vos projets, vos contraintes...

Dans quel ordre ?

1. Accroche / Vous : comment et pourquoi avez-vous repéré cette entreprise précisément ?
2. Intérêt / Moi : ma valeur ajoutée, mon expérience significative, mon projet
3. Désir / Nous : comment mon profil s'adapte à votre entreprise ? qu'est-ce que je vous apporte ?
4. Adhésion / conclusion : proposer un RDV

**Vous avez décroché un entretien, bravo !**

Le recrutement est souvent surtout une affaire d'adéquation de personnalités, être soi-même, se respecter, tout en cherchant à montrer le meilleur !

Voici quelques clés, notamment lorsqu'on a perdu l'habitude de faire des entretiens...

#### Avant l'entretien :

- Ayez une bonne présentation. C'est la base.

L'hygiène est importante tout au long de sa vie professionnelle (cheveux et visage propres, barbe soignée, ongles courts, habits propres chaque jour). Sachez vous adapter au poste visé et aux personnes que vous pouvez croiser. Préparez votre tenue avant l'entretien, choisissez une tenue selon l'image que vous voulez donner de vous au premier coup d'oeil.

- Renseignez-vous sur la personne qui va vous recevoir.

Qui est-elle dans l'entreprise ? Quel est son rôle ? Est-ce elle qui va décider ? Y aura-t-il plusieurs rdv ?

- Soyez curieux. Préparez-vous une liste de questions à poser.

- Préparez les réponses aux questions que l'on pourrait vous poser, par exemple...

Que savez-vous sur l'activité de notre société ? Pourquoi désirez-vous faire un contrat de professionnalisation chez nous ? Pourquoi vous choisiriez-vous plutôt qu'un autre ? Préférez-vous travailler dans une grande entreprise ou une petite, pourquoi ?

Parmi vos stages/emplois lequel a été le plus significatif ? Quels sont vos défauts dans le travail ? Avez-vous rencontré des difficultés précédemment ?

Avez-vous pu observer le métier que vous voulez faire ? Pourquoi pensez-vous réussir à ce poste ?

Aimez-vous les responsabilités ? Savez-vous en prendre ? Préférez-vous travailler seul ou en équipe ?

Acceptez-vous les déplacements ? Combien de nuits pouvez-vous être absent de votre domicile ?

Acceptez-vous les astreintes ? le travail décalé ?

Quels sont vos projets par rapport à la formation ? Pourquoi l'avoir choisie ? Quelles qualités pensez-vous avoir pour la filière ? Pourquoi avez-vous choisi cet organisme de formation ?

Quels sont vos loisirs ? Pourquoi les aimez-vous ?

#### Le jour J :

- Prévoyez une petite marge horaire en cas de circulation pour être à l'heure.
- Vérifiez bien où vous pouvez vous stationner.
- Vérifiez bien le nom de votre interlocuteur avant d'entrer, puis coupez votre téléphone.
- Soyez respectueux avec tous ceux que vous croiserez, secrétaire, femme de ménage, inconnus... vous ne savez jamais quel est le pouvoir de chacun...et l'humilité est une réelle qualité humaine.
- Ayez une attitude positive. Saluez en souriant, soyez heureux d'être là ! Maintenez une attention importante aux propos de votre interlocuteur, regardez-le, si besoin prenez des notes.
- Soyez dans l'échange. Ne coupez pas la parole de votre interlocuteur. Soyez agréable mais pas trop à l'aise, vous n'êtes pas là pour vous faire des copains mais pour être embauché donc soyez pro !
- Clore un rdv : Demander la suite des événements. Remercier de vous avoir reçu. Saluer, partir.

#### Et après ?

- Si vous n'avez pas de nouvelles de ce recrutement dans le délai indiqué, relancez votre interlocuteur gentiment.
- En cas d'accord, contactez IF2P.

FICHE 1 CONTRAT PRO – L'ENTREPRISE MANIFESTE A IF2P SON BESOIN DE RECRUTEMENT

PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

NOM DE L'ETABLISSEMENT	
SIRET	
CP / VILLE	
ACTIVITES	
EFFECTIF MOYEN	
ATOUS A METTRE EN AVANT ?	

INTERLOCUTEUR DU RECRUTEMENT (où seront envoyés les CV et avec qui nous échangerons)

PRENOM et NOM	
TEL	
MAIL	

VOTRE RECHERCHE

NOM DU POSTE PROPOSÉ	
ZONE D'INTERVENTION	
EXIGENCES TECHNIQUES	
EXIGENCES HUMAINES OU AUTRES	

A retourner à [marine.simonneau@if2p-evolution.com](mailto:marine.simonneau@if2p-evolution.com)

## FICHE 2 CONTRAT PRO - FORMULAIRE ENTREPRISE POUR PREPARATION DU DOSSIER PAR IF2P

NOM EMPLOYEUR	
SIRET DE L'ETABLISSEMENT	
PRENOM et NOM SALARIE	

## INTERLOCUTEUR ADMINISTRATIF

PRENOM et NOM	
TEL	
MAIL	
<input type="checkbox"/> Nous rédigeons pour vous l'intégralité du dossier et restons disponibles. Vous faites votre saisie. <input type="checkbox"/> Je souhaite que IF2P assure pour moi la transmission du dossier à mon OPCO. Il faudra prévoir de nous communiquer vos codes d'accès OPCO (vous pourrez changer vos mots de passe ensuite).	

## CONTRAT

Date de démarrage souhaitée du contrat (max 2 mois avant la rentrée des cours)	
Convention collective appliquée (ou code IDCC)	
Echelon souhaité (si connu)	
Durée hebdomadaire du travail	<input type="checkbox"/> 35h <input type="checkbox"/> 39h <input type="checkbox"/> ____
Effectif salarié de l'entreprise	
Caisse de retraite complémentaire	
Prévoyance complémentaire	
Salaire brut mensuel	<input type="checkbox"/> réglementaire de base <input type="checkbox"/> salaire négocié _____ €

Si vous connaissez déjà le tuteur, merci de remplir la fiche 3 en page suivante également.

A retourner à [marine.simonneau@if2p-evolution.com](mailto:marine.simonneau@if2p-evolution.com)



## FICHE 3 CONTRAT PRO - FORMULAIRE TUTEUR

## RAPPEL DU RÔLE DU TUTEUR

- présente le salarié aux interlocuteurs dont il aura besoin et l'intègre dans l'équipe,
- explique la fonction et le poste,
- confie des missions au salarié en accord avec les objectifs de formation (voir programme),
- transmet son savoir-faire, ses connaissances,
- est l'interlocuteur privilégié du salarié,
- évalue le salarié avec objectivité, l'encourage, lui explique comment progresser,
- communique avec IF2P sur la progression du salarié (bilan mi-parcours puis fin de parcours),
- est sollicité pour participer à d'éventuels jurys IF2P (liberté d'accepter ou de refuser).

PRENOM et NOM du tuteur		
EMPLOI OCCUPE		
DATE DE NAISSANCE		
TEL (ligne directe)		
MAIL		
Le tuteur est-il salarié ?	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Le tuteur a-t-il déjà suivi une formation de tuteur ?	<input type="checkbox"/> oui fournir attestation svp	<input type="checkbox"/> non vous serez recontacté
Nb d'alternants actuellement tutorés (hors celui-ci)		

Est volontaire pour assurer le tutorat de

PRENOM et NOM du SALARIE	
--------------------------	--

Il dispose pour cela des compétences suivantes

Diplôme en lien	
Formation continue en lien	
Nb d'années d'expérience en lien (plus de 2 ans)	

Fait à		Le	
Signature du tuteur			

 A retourner à [marine.simonneau@if2p-evolution.com](mailto:marine.simonneau@if2p-evolution.com)

## FICHE DE CANDIDATURE 2022 / 2023

**Assister à une réunion collective :**

Réunion d'information collective tous les 15 jours entre janvier et juin

[Cliquer ici](#)

**Déposer un dossier de candidature :**

[Cliquer ici](#)

Il faudra prévoir de déposer

- 1 CV actualisé (voir conseils dans le programme)
- 1 copie de votre carte d'identité recto/verso, ou permis de séjour en cours de validité
- 1 copie de votre carte de sécurité sociale
- 1 copie des permis CACES et habilitations (électrique, SST, ...) détenues
- 1 copie de la Reconnaissance en Qualité de Travailleur Handicapé, si vous en avez une

**Concernant vos motivations :**

Vous serez recontacté à réception de ce dossier complet pour fixer une date de rendez-vous individuel.

Nous discuterons de votre carrière jusqu'à présent, de votre projet professionnel et vérifierons les prérequis indiqués dans le programme. Vous pourrez également nous poser vos questions.

Le dépôt du dossier de candidature n'oblige ni le candidat à s'inscrire, ni l'organisme à vous accepter. Nous vous remercions de nous avertir en cas de désistement.

**VOTRE CONTACT**

Lieu de rdv :

IF2P EVOLUTION

176 rue Achard, Bât C1

33300 BORDEAUX



Par mail :

[marine.simonneau@if2p-evolution.com](mailto:marine.simonneau@if2p-evolution.com)

Par téléphone :

Marine SIMONNEAU 06 52 05 24 98